



SOLVAY – Usine de MELLE

# Une confiance lucide

## Information sur le risque industriel

Vous résidez ou travaillez à proximité d'un site présentant un risque industriel majeur. Ce document vous permettra de mieux connaître la nature de ce risque, ainsi que les actions entreprises par Solvay et les pouvoirs publics, afin de prévenir tout accident et d'en limiter les effets.

Il vise à vous informer des bons réflexes à adopter pour se protéger en cas d'alerte.



**IMPORTANT**  
Conservez  
soigneusement  
ce document



# Une confiance dans l'avenir

## L'usine, un acteur historique du Pays Mellois

L'activité Industrielle du site de Melle a démarré en 1872 par une sucrerie. Elle a connu depuis ce temps de nombreuses évolutions. Depuis plus d'un demi-siècle, elle s'est spécialisée dans la fabrication de produits chimiques de spécialités à haute valeur ajoutée. Aujourd'hui, l'usine constitue l'une des principales richesses industrielles de la région et compte poursuivre son développement au sein de la vie locale et économique du Pays Mellois.

## Prévenir et informer

Vous vivez à proximité d'un site industriel que la législation française et européenne soumet à des mesures pour prévenir les accidents majeurs et leurs conséquences : études et réduction des dangers, plan d'intervention, information des populations.

L'usine travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les collectivités locales pour renforcer votre sécurité et votre information, afin que vous puissiez conserver une confiance lucide en ses activités.

Même si la probabilité qu'un sinistre grave se produise est minime, le voisinage immédiat du site peut être concerné. Une parfaite maîtrise des risques technologiques et l'information des populations sont des objectifs prioritaires.

Château d'eau et sirène PPI



## Sécurité, prévention, protection de l'environnement

La maîtrise des risques majeurs commence par la prévention et la réduction des risques à la source.

Sur chacune des installations, des équipes spécialisées réalisent des études de sécurité visant à identifier la nature des risques encourus ainsi que les moyens de les réduire et de les maîtriser. Les conclusions de ces études sont rassemblées dans une étude de danger qui présente les scénarios d'accidents possibles impactant l'extérieur de l'usine. L'exploitant soumet l'étude de danger à la Préfecture, qui élabore les prescriptions techniques et les mesures de prévention à respecter. La DREAL, sous l'autorité du Préfet, procède à des inspections périodiques afin de contrôler le respect de ces dispositions.

Au sein de l'établissement, le Système de Gestion de la Sécurité (SGS) définit, dans les domaines de la sécurité, l'hygiène et l'environnement, les rôles et les responsabilités à tous les niveaux, les procédures à suivre et les modalités de contrôles.



Atelier de fabrication